

FICHE 'ACTION'

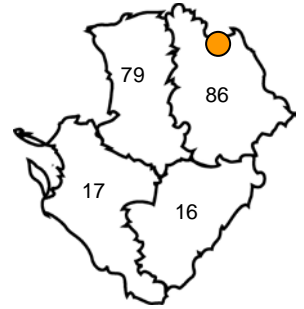


REALISATION D'UN PROJET D'AGROFORESTERIE INTRAPARCELLAIRE

Maître d'ouvrage : Agriculteur (86)

Maître d'œuvre : Prom'Haies Poitou-Charentes

Années de réalisation : 2012 à 2014



Financeurs : AFAC-Agroforesteries et porteur du projet



Ce projet a bénéficié du soutien de l'Association Française Arbres Champêtres et Agroforesteries via l'opération "Plantons pour nos régions" financée par la Fondation Yves

Rocher.

Il n'a pu bénéficier de l'aide Régionale correspondant à la mesure 222 du Plan de Développement Rural car il ne répondait pas à l'ensemble des critères d'éligibilité.

Objectifs du travail réalisé par Prom'Haies Poitou-Charentes : accompagner le gestionnaire de l'exploitation agricole dans l'élaboration de son projet et sa mise en œuvre technique des plantations.

I. Conception des plantations

Les sites de plantation et les types de plantations sont définis à la suite d'échanges entre le technicien de Prom'Haies et le propriétaire. Ils doivent être en adéquation avec les objectifs de l'exploitant.

Exemple d'un projet mené par une exploitation agricole du nord de la Vienne, en zone de plaine ouverte vallonnée "région du tuffeau".
Les productions : polyculture et élevage de volailles de chair.



Intérêts des plantations, les motivations de l'agriculteur :

- Des productions supplémentaires liées aux arbres (bois, biomasse, fruits...) :

"L'utilisation d'arbres fruitiers dans ce projet (amandiers, noyers, pruniers, pommiers...) devrait me permettre de diversifier mes produits de vente à l'avenir. Planter ces arbres semble la meilleure solution pour produire plus et de manière respectueuse sur la même surface, sans augmenter mon cheptel de volailles."

- Des bénéfices agroécologiques pour la production agricole :

"Ces plantations vont apporter des bienfaits pour les volailles qui, en été, seront mieux à l'ombre des arbres, plutôt que dans les bâtiments. [...] Elles

pourront aussi glaner des insectes et les fruits tombés des arbres ; ces compléments alimentaires leurs seront bénéfiques."

- Des services d'intérêt général pour la société :

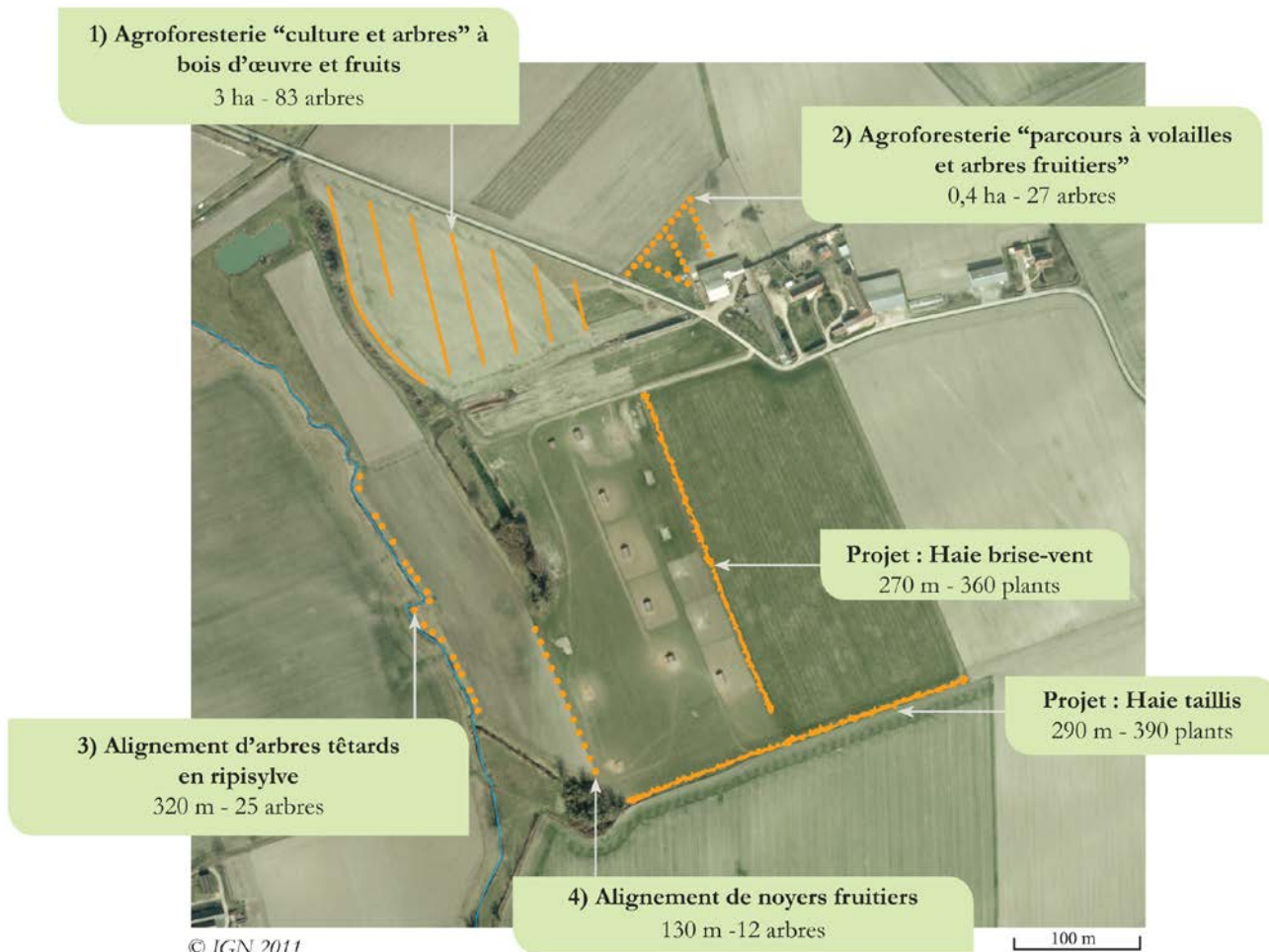
"Il faut commencer à mieux respecter et utiliser les sols. Or, les arbres, par leur système racinaire profond, remontent en surface des éléments fertilisants, ils améliorent la circulation de l'eau..."

De quoi parle-t-on ?

Le terme agroforesterie désigne communément : "un système de production associant arbres et plantes cultivées ou pâturées sur la même parcelle agricole" (rangées d'arbres à l'intérieur d'une parcelle agricole). C'est une forme d'agroforesterie, mais ce n'est pas la seule. L'agroforesterie est une appellation générique, pour l'ensemble des pratiques agricoles qui associent des arbres aux cultures ou à l'élevage.

NB : les parcelles agroforestières conservent leur vocation agricole et sont éligibles aux aides de la PAC.





Répartition des plantations sur l'exploitation agricole

II. Mise en œuvre des plantations

Piquetage précis des lignes, sous solage des lignes de plantation et émiettage : septembre 2012

Réalisation des plantations (plants, tuteurs et protections) : décembre 2012

Paillage des plantations (paille de blé) : février 2013



III. Suivi des plantations

Une première intervention de taille a été réalisée en juillet 2014. La taille de formation des arbres de haut-jet (suppression des fourches apicales, de certaines branches latérales et des éventuels rejets) doit être réalisée régulièrement afin de former des troncs droits et uniques. Les arbres pourront ainsi être valorisés en bois d'œuvre et ne pas gêner la mécanisation de la parcelle.

Le maintien de protections efficaces contre le gibier et contre les volailles est indispensable. Un regarni en paillage et un arrosage en période estivale pourront être nécessaires.

Pour en savoir plus



Consultez notre livret sur l'agroforesterie intraparcéllaire sur notre site internet :

http://www.promhaies.net/info/s/ressources_tous/agroforesterie-intraparcéllaire,2619/